

# LE PRAT'IK

L'information municipale · 1er semestre 2021 · n°1



**VIE CITOYENNE P.2**

**VIE COMMERÇANTE P.5**

**VIE ASSOCIATIVE P.6**

**BIEN VIVRE ENSEMBLE P.9**

# Le mot du maire



Projet City Park

«Le bulletin communal préparé par la commission, que je remercie, vous invite à parcourir l'actualité de notre commune au travers de ces quelques pages.

Voilà un an que je suis élu et j'ai pu prendre la dimension du poste de maire. C'est une mission exigeante sur les affaires communales et sur le bien vivre à Prat.

J'ai été surpris par le nombre de plaintes relatives aux animaux de compagnie, notamment les chiens, qui posent problème dans de nombreux quartiers.

Une priorité, c'est le bien vivre ensemble, nous devons respecter les autres, et ainsi limiter ces nuisances.

## Le conseil en bref

Travaux de voirie 2021 :

Pour un budget de 70 000€, il est prévu 660 m de restauration sur la voie 14 à Keramenac'h-Kerloas, 125 m à Kerdren, 170 m voie 2 au Moulin-Marrec, 250 m voie 15 à Kerlay et un empierrement à Convenant-ar-Gac, assorti d'une mise en interdiction des poids lourds. Sur la parallèle à la quatre voies, la mutualisation de remise en état concerne Prat, Pluzunet et Bégard, avec 830 m pour Prat, 600 m pour Pluzunet et 70 m pour Bégard

Travaux sur la toiture de l'église : 7196.70€

Peintures sur les fenêtres à Kerilis : 4917€

Achat d'un peigne feutreux : 3762€

Acquisition d'un panneau Totem à l'entrée du bourg (Affichages Commerces, Hébergements, Artisans...) : 5926€

Acquisition d'une tondeuse ISEKI : 21 239€

Acquisition de barrières et d'un stand 6x3 : 2430€

Le second souci, est la salle des fêtes, qui aujourd'hui ne peut autoriser de nuisances après 22h. Il est difficile de faire reconnaître les responsabilités, une procédure a été engagée, elle sera longue et sans certitude sur l'issue. Il est donc difficile d'entamer des travaux pour la réhabiliter.

Depuis 1 an, nous avons enclenché plusieurs chantiers :

- Le City Park et l'aire de jeux vont être réalisés en 2021
- Le lotissement «Park Leur» : 7 lots seront commercialisés en 2022. Il nous faut aussi trouver un autre terrain pour un nouveau projet en 2023/2024.
- Le projet d'aménagement du bourg est en phase de diagnostic, il s'étalera sur 2 à 3 ans. Les habitants de Prat seront associés à la démarche, à l'élaboration des premières esquisses. Notre priorité est la sécurisation du bourg, le bon équilibre de nos activités locales (le commerce et l'agriculture).
- L'installation de la fibre optique se déroulera en 2 étapes, en commençant par le Nord-ouest de la commune en 2021, puis le Sud-est en 2022/2023.

Nous avons pour objectif de rendre notre commune rurale attrayante en conservant sa diversité et son dynamisme. J'attends des habitants de la tolérance et des suggestions pour faire vivre nos commerces et artisans.

Je remercie les directeurs d'écoles, les enseignants et les employés communaux pour leur très bonne gestion du temps COVID»

Michel EVEN

## Bienvenue !

Deux nouveaux conseillers rejoignent la municipalité :



Marie-France Prigent



Didier Plunet

Après Hervé SCOARNEC intégré à l'équipe des employés municipaux de la commune en janvier, c'est Céline JEGOU qui nous rejoint en tant qu'ATSEM. Prataise depuis 2012 et mère de deux garçons, Céline a exercé pendant 9 ans à l'école La Madeleine à Guingamp.



# Budget 2021, c'est voté !

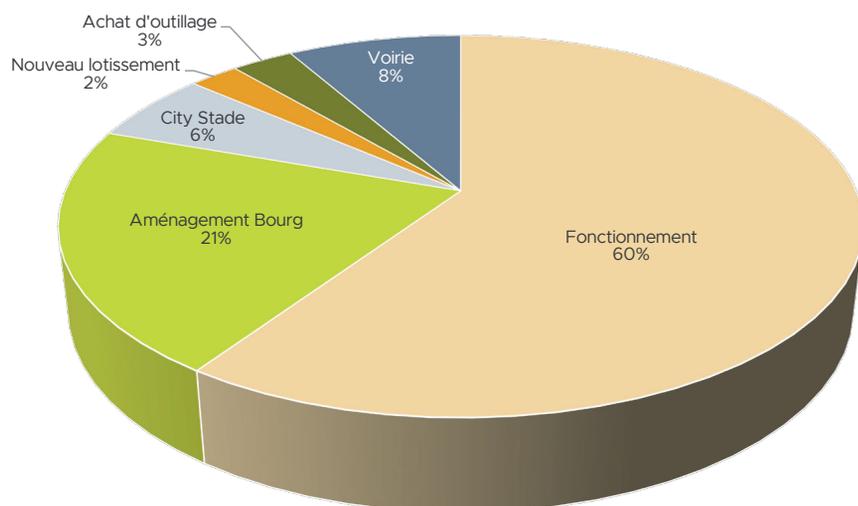
Le 31 mars, à la salle polyvalente, le conseil s'est penché sur les finances de la commune.

## Comptes 2020

La section fonctionnement laisse apparaître un résultat excédentaire de 299 244 €. Aux investissements, l'année a permis de dégager un résultat positif de 132 518 €, qui viennent s'ajouter aux 326 518 € déjà économisés dans les années précédentes, ce qui donne 450 211 € d'avance à la municipalité. « Ce cumul de résultat va bien nous aider, a commenté le maire, Michel Even, nous avons de gros investissements à prévoir pour les trois années à venir. »



## Dépenses prévisionnelles 2021



## Budget primitif 2021

Il s'équilibre à 1 898 142 €, avec 1 001 033 € pour le fonctionnement et 897 109 € pour les investissements. Le poste le plus important concerne l'aménagement du bourg, qui débutera par une première phase de remise en état et d'effacement des réseaux. 350 000 € sont provisionnés. Pour le City stade, 100 000 € sont prévus. Le nouveau lotissement a une provision de 40 000 €. Il est prévu l'achat d'outillage pour l'entretien de la commune, à hauteur de 50 000 €, dont l'achat d'un tracteur. Enfin, l'enveloppe de la voirie communale s'élève à 140 000 €, somme plus importante que prévu, en raison de la restauration de la parallèle à la RN 12.

## Emprunts

Pas de nouvel emprunt pour l'instant, le conseil avisera en fonction du dossier de l'embellissement du bourg, qui pourrait s'élever à 1 000 000 €. Sur les emprunts actuels, il reste 547 000 € à rembourser.

## Taux d'imposition

Le conseil choisit de ne pas augmenter les taxes. La taxe foncière du non bâti demeure à 61,69 % et celle du bâti à 18,96 %. À partir de cette année, la loi des finances 2020 impose au Département de

céder aux communes sa part d'imposition sur le foncier bâti. Cette part était de 19,53 %, c'est donc à 38,49 % que la taxe sera versée à la collectivité, sans changement pour le contribuable.

# City Park, salle des fêtes, lotissement et bourg

## Les projets de la commune

Le City Park et l'aire de jeux vont être installés pour la fin de l'année. Une partie sera implantée devant la salle des fêtes, et l'espace de motricité et la table de ping-pong seront situés près des allées de boules.

Le budget est validé, l'entreprise Briand a été choisie pour réaliser le terrassement.

Pour un coût total de 119 153€ dont 85300€ de subventions.



Concernant la salle des fêtes, le non-respect des normes de construction et les nuisances sonores qui en découlent, ont poussé le Conseil municipal à lancer une procédure pour déterminer les responsabilités. La municipalité a choisi de recourir aux services de Maître Delest pour le traitement de ce dossier.

## Le mot de la minorité

Il y a déjà 6 mois notre ami Roger nous quittait (voir hommage ci-dessous). Depuis son départ nous continuons à travailler ensemble dans un seul but : l'intérêt général des prataises et des pratais. C'est toujours notre ligne de conduite et nous travaillons ensemble avec l'équipe en place en bonne intelligence. Nous sommes dans la minorité mais pas dans l'opposition systématique. Nous avons décidé de consacrer notre temps à construire ensemble le Prat de demain. Évidemment nous resterons vigilants à tout ce qui se passe par respect pour les électeurs et nos idées.

### Hommage à Roger PRAT

Roger PRAT 1er adjoint de 2008 à 2014 et maire de 2014 à 2020.

Il était né à Prat le 15 septembre 1946 il a passé la majeure partie de sa vie professionnelle à Quimper. D'abord professeur, puis directeur de l'IUT. À son arrivée



Le bourg de Prat a bien changé et de nouveaux aménagements sont prévus dans un horizon de 2 à 3 ans. À partir des esquisses réalisées, l'avis des habitants sera sollicité pour choisir le projet.

Un nouveau lotissement est aussi en cours d'aménagement et les lots seront mis sur le marché début 2022.

Un dernier projet est en cours de réalisation : le nouveau site internet de la commune. Il a pour objectif de donner à voir ce qu'il se passe sur la commune et de transmettre les informations directement aux habitants.

à Prat en 2008 pour sa retraite, il devient 1er adjoint. En 2014, il est élu maire jusqu'en 2020. Sous son mandat, il a œuvré pour le développement de la commune. L'Espace Poul ar



Gan, la salle des fêtes et l'école Triskol en collaboration avec Berhet et Mantallot. Les mots qui le caractérisent sont dévouement et altruisme. Nous avons une pensée pour ses proches.

*Anne-Marie LE MEUR, Bernard PERROT et Marie-France PRIGENT*

# ALM Taxis, son histoire sans détour

En avril 1994, c'est suite à un licenciement économique que Jean François Le Meur s'installe comme artisan taxi. L'activité se développe grâce à la création de licences supplémentaires en 2007 et 2009 et permet l'embauche de deux nouvelles personnes. Au fil des ans, la société de taxis continue de prospérer et en septembre 2013, Charline Le Meur, la fille de Jean-François rejoint l'aventure familiale.

En 2018, c'est au tour d'Erwan Allainmat (le compagnon de Charline) d'intégrer l'entreprise de taxi. Il s'associe avec Charline Le Meur pour créer la SAS ALM Taxis. L'univers de la course n'est alors pas étranger à Erwan qui était lui-même taxi à son compte à Plougrescant, sa ville natale. Jean-François profite de la création d'ALM Taxis pour passer le flambeau et devient salarié de la société pour terminer sa carrière.

Aujourd'hui, la société dispose de 5 véhicules basés sur les secteurs de Prat et de Plougrescant.



L'équipe d'ALM Taxis vous propose ses services pour vos :

- Transports traditionnels (gare, trajet longue distance, Taxi en soirée, tourisme,...)
- Médicalisés (accident du travail, orthophonie enfants et/ou adulte, kinésithérapie, hospitalisation, chimiothérapie, radiothérapie,...)
- Lannion Trégor Communauté pour les personnes qui peuvent prétendre à ce type de prise en

charge (infos en mairie).

ALM taxi vous recommande de réserver votre course afin d'assurer au mieux la qualité de ses services. Les tarifs sont fixés par arrêté préfectoral, Erwan ou Charline se feront un plaisir de vous répondre concernant les démarches administratives et vos éventuelles demandes de devis.

## Entreprise de menuiserie Le Bihan Jean Michel

Bourg PRAT Tél : 02 96 47 00 30

## L'eau à la bouche

Les gourmands du coin vont se régaler ! Que vous souhaitez cuisiner du poisson frais, déguster des plats traditionnels ou manger à l'américaine, les commerçants ambulants viennent jusqu'à vous pour vous faire découvrir leurs spécialités.

**Le poissonnier** : mercredi de 11h45 à 12h15

**Burgers de Chez Niko** : vendredi soir devant l'église

**Le Plat dans la Popoche** : dimanche soir à Confort ou sur commande dans le labo à Prat



## Les subventions 2021

Le Moulin des Lettres	1 415.00
Hejan	100.00
Société de Chasse	300.00
Détente et Gym pour tous	400.00
Club de l'Amitié	300.00
U.S Prat	2 000.00
Don du Sang	100.00
MZR 22 Modelisme	150.00
Les Amis de la Chapelle de Trevoazan	100.00
Prat et son patrimoine	100.00
Restaurants du Coeur	100.00
Centre Alimentaire du Trégor	161.04
Mucoviscidose	60.00
FNACA Trégor	60.00
CFA Bâtiments des Côtes d'Armor	50.00
Tenis Amicale Laïque Bégard	75.00
Association Sportive Bégard	120.00
Rêve de Clown	50.00
Escalade Armor Argoat	15.00
France ADOT 22	50.00
<b>Total</b>	<b>5 706.04</b>

### Les ateliers mémoire

L'association Asept Bretagne, partenaire des caisses de retraite, anime différents ateliers sur le territoire pour les personnes retraitées. Il s'agit d'entretenir sa mémoire avec des applications et des situations de la vie quotidienne, grâce à une approche conviviale, dans une ambiance agréable et dynamique. Ces ateliers comportent 10 séances de 2h30 chacune, à raison d'une par semaine. Ces ateliers sont réservés aux retraités de plus de 60 ans, ils seront organisés à partir du mois de septembre, les inscriptions se feront auprès du club de l'amitié.



## La cérémonie du 19 mars

Les Anciens d'Algérie se sont retrouvés le 19 mars pour se rappeler de la fin de la Guerre d'Algérie (le 19 mars 1962). En 2022, ils célébreront donc le soixantenaire de la fin de leur mobilisation en Algérie. L'association des Anciens d'Algérie organise également les commémorations du 8 mai (fin de la Seconde Guerre mondiale) et du 11 novembre

(fin de la Première Guerre mondiale), une manière de rendre hommage à tous les anciens combattants de Prat et de transmettre un message en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.



## La course est passée à Prat

L'association REDADEG a organisé une course à travers la Bretagne du 21 au 29 mai ; c'est un événement à la fois culturel, sportif et solidaire, aujourd'hui la culture et la langue bretonne ont besoin de soutien ! La Redadeg est une course de relais lancée en 2008 et qui a lieu tous les deux ans. Festive, populaire et engagée, elle traverse la Bretagne, de jour comme de nuit pour symboliser la transmission d'une

langue bretonne vivante, créative et dynamique, à travers les générations et les territoires. Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne, les kilomètres sont vendus aux porteurs du bâton-témoin et le bénéfice est redistribué au financement de ces projets.

## Prat sera en fête le 18 juillet !

Toutes les associations prataises collaborent pour l'organisation de Prat en Fête, le dimanche 18 juillet.

Au programme de la journée :

- Puces
- Concours de boules
- Exposition photos
- Concerts de Trimarantes et Les Types à pied
- Concert à l'église Le Moal / Le Bot
- Spectacle Aurélie Gusto
- Cirque de rue
- Exposition de chiens
- Balade en calèche
- Randonnées (8 et 12km)



## La CUMA, 50 ans déjà



La Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) prataise a été créée il y a déjà plus de 50 ans, par une dizaine d'agriculteurs de Prat, qui avaient élu à la présidence Yves Trémel. Les coopérateurs avaient acheté en commun des semoirs, et baptisé leur coopérative Haderéz, les semeurs en breton. Aujourd'hui, la CUMA compte 35 exploitations adhérentes pour un

parc de matériel d'une trentaine d'engins agricoles. Le président actuel, Dominique Soyer et les membres du bureau, ont souhaité marquer cet anniversaire par la création d'un logo, et son insertion brodée sur des vestes, le crédit agricole et Groupama ont participé au financement afin de diminuer le coût pour les adhérents.

## Premiers pommiers plantés au Verger Bugale

Le 14 mars dernier, le verger communal « Verger Bugale » situé sur la route de Caouënnec, a reçu ses premiers pommiers.

À l'initiative de cette création, Jean-Yves Cavan, qui a souhaité que la pomme soit mise en avant, les variétés plantées pour cette première : Patte de loup, Aotrou, Reinette de Pontrieux, Briz Paris, Reinette Armorique et Belle de Penthièvre.

Les parents des six bébés nés en 2020, Mathys Cavan, Mathéo Couzigou, Lyana Gautier, Arthur Larzantec, Ari't Morin et Lyana Westfal, ont aidé à la plantation sur la zone de 3 600 m<sup>2</sup>. L'année prochaine, place au poirier et, dans quelques années, rendez-vous pour la collecte des fruits !



## Dictée & livres à emporter

**LA DICTÉE**  
*Vendredi 02 Juillet/Prat*

*À partir de 18h30*  
*Dictée publique en plein air*

*RDV devant le bar «Chez Isa et Benoît»*  
*À partir de 10 ans*  
*2 niveaux de difficulté*  
*... des cadeaux seront attribués*  
*aux 3 premiers*



Proposé par l'association «Le moulin des lettres»  
 bibliothèque de Prat/moulindeslettres@gmail.com

La bibliothèque municipale «Le Moulin des Lettres» reste ouverte tout le mois de juillet, les mercredis et samedis matin de 10h à 12h (fermeture annuelle en août).

La bibliothèque offre un large choix d'ouvrages du roman à la bande dessinée en passant par les CD et DVD.

Il est également possible de voir les ouvrages disponibles sur : [mabib.fr/moulindeslettres](http://mabib.fr/moulindeslettres) et de les réserver par mail : [moulindeslettres@gmail.com](mailto:moulindeslettres@gmail.com).

Et sur place, les équipes de l'association sont là pour vous conseiller.

La cotisation est de 10€/an et par famille (gratuit pour les demandeurs d'emploi, les écoles et les associations).

### À vos Bescherelles !

La dictée publique revient le 2 juillet à 18h30 devant «Chez Isa et Benoît». Alors il n'y a plus de temps à perdre, on ressort les Bescherelles, les stylos (et les effaceurs ?). Les 3 personnes ayant fait le moins de fautes repartiront avec des cadeaux !

### Contact

E-mail : [lemoulindeslettres.prat254@laposte.net](mailto:lemoulindeslettres.prat254@laposte.net)

Facebook : «Le moulin des lettres»

Téléphone : 02 96 13 04 82

## Prat et son patrimoine, la nouvelle association prataise

Une nouvelle association s'est créée en vue de sauvegarder, promouvoir et entretenir le patrimoine matériel et immatériel pratais.

Marie-Laure Quillévéry prend la présidence de l'association « Prat et son patrimoine »

Yvon Rouzaut vice-président, Jean-Yves Sidaner trésorier et Michelle Saliou secrétaire.

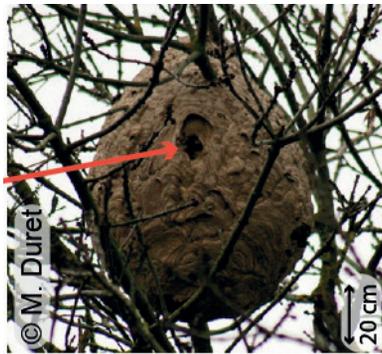
Sur la feuille de route de cette nouvelle association figurera le recensement de l'actif patrimonial via le bâti et les archives, et le collectage de l'histoire communale auprès des Anciens. L'équipe en place s'attellera également à la rédaction de documents de promotion, de mise en place de visites guidées et d'animations.



# Bien identifier les frelons pour mieux déclarer leurs nids

Les beaux jours arrivent et ils sont parfois accompagnés d'invités indésirables : les frelons asiatiques. S'ils piquent peu les humains, ils sont très nuisibles pour les abeilles et peuvent détruire jusqu'à 30% d'une ruche. Si vous trouvez un nid, vous pouvez directement vous adresser à la mairie qui pourra vous indiquer la marche à suivre.

La plupart du temps, le nid des frelons asiatiques est situé dans les arbres à plus de 10m. Il peut également être dans les bâtiments et dans les haies. Il mesure entre 60 et 80cm et a une petite ouverture sphérique.



Le frelon asiatique à pattes jaunes : *Vespa velutina*. Il mesure entre 17 et 32mm.



Le frelon d'Europe : *Vespa crabro*. Les ouvrières mesurent entre 18 et 23mm et les reines entre 25 et 35.

Déclaration et informations sur le site : [frelonasiatique.mnhn.fr](http://frelonasiatique.mnhn.fr)



## Chiens en divagation



Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L. 211-19-1 du Code rural).

Hormis l'hypothèse d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, le chien est considéré comme en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant cent mètres (article L. 211-23 du Code rural).

## Routes glissantes



De nombreux passages d'engins agricoles et de camions rendent les routes très boueuses, donc glissantes et dangereuses. Pour limiter les accidents merci de signaler aux usagers la présence de boue, de sortie de tracteurs ou de tout autre danger. La signalisation doit être mise en place et la route nettoyée aussitôt qu'il y a un risque. Pour avertir les conducteurs, placez des panneaux triangulaires réglementaires à 150 m du chantier et dans les deux sens de circulation.

## Bavard'âge recrute des bénévoles



Le comité Bavard'âge est porté par la Maison Du Département, il compte une vingtaine de bénévoles sur le territoire Lannion-Trégor Communauté.

Or, la demande est grandissante dans le Trégor, où 34% de la population est âgée de plus de 60 ans.

La mission du bénévole est d'accompagner les personnes âgées qui souffrent d'isolement.

Le profil, avoir au moins 18 ans, aimer le contact, les échanges, être à l'écoute.

Chacun peut y trouver son compte : les personnes âgées y trouveront du lien social ; les visiteurs, eux, peuvent y voir l'occasion d'une activité riche de sens. L'engagement fait l'objet d'une formation préalable et s'accompagne ensuite d'un temps d'échange entre bénévoles.

De nombreuses personnes isolées attendent vos visites ! Si vous souhaitez plus de renseignements ou vous inscrire comme bénévole, vous pouvez contacter Pascale au 06 25 31 11 85.

## Facilha, bien vieillir dans son logement

Parce que chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible, le Point Info habitat de Lannion-Trégor Communauté accueille le dispositif Facilha : bien vieillir dans son logement. Un accompagnement qui vient s'ajouter aux services proposés par Lannion-Trégor Solidarités, pour faciliter le quotidien de nombreuses familles et de leurs proches. Pour vos projets de création, transformation, réhabilitation et adaptation de votre logement, vous pourrez rencontrer gratuitement un architecte conseil accompagné au besoin d'un ergothérapeute.

Vous pouvez vous inscrire en appelant le CAUE des Côtes-D'armor au 06 34 45 21 12

### Jeunes, j'écoute

L'ARS propose un répertoire des dispositifs d'écoute jeunes. Pour surmonter un deuil, une addiction ou pour trouver une oreille attentive, de nombreux numéros d'écoute sont à disposition des jeunes (12-25 ans).

Trouver le répertoire : [www.bretagne.ars.sante.fr/covid-19-les-dispositifs-decoute-des-cotes-darmor-sadapent-pour-vous-recevoir](http://www.bretagne.ars.sante.fr/covid-19-les-dispositifs-decoute-des-cotes-darmor-sadapent-pour-vous-recevoir)



## Pa vin bras...e vin divyezhek galleg-brezhoneg !

Abaoe 40 vloaz ez a ar c'helenn divyezhek galleg-brezhoneg war-raok. Muioc'h-mui a familhoù a ra an dibab-se evit o bugale bep bloaz. A-drugarez d'un hentad aozet eus ar skol-vamm betek al lise e c'hell ar skolidi mestroniañ ar brezhoneg, ouzhpenn d'ar galleg, ha gant se e vint muioc'h en o aez en o endro pemdeziek. Pa vint erru deuet e c'hallint dibab da chom da labourat er vro dre ma vint brezhonegerien. Micherioù niverus evel ar c'helenn, ar vugaligoù, ar mediaoù, an embann, an touristerezh a vo digor dezho, da skouer. Gant un divyezhegezh sanket don er vro e vint gwelloc'h en deskiñ yezhoù estren ivez. Ouzhpenn 500 skol zo gant un hentad divyezhek dija ha bep bloaz e vez digoret re nevez. Da lakaat anv ho pugel er skol dostañ, kit war al lec'hienn [ww.ecole.bzh](http://ww.ecole.bzh) pe pellgomzit da Ofis Publik ar Brezhoneg da 0820 20 23 20.

## Quand je serai grande...je serai bilingue français-breton !

L'enseignement bilingue français-breton est en plein développement depuis plus de 40 ans. Chaque année de plus en plus de familles choisissent cet enseignement pour leurs enfants. Grâce à un cursus organisé de la maternelle au lycée, les élèves maîtrisent le breton, en plus du français, ce qui leur permet de mieux comprendre leur environnement. Arrivés à l'âge adulte, l'atout de bien parler breton leur permettra de choisir de travailler dans la région dans de nombreux domaines comme l'enseignement, la petite enfance, les médias, l'édition, le tourisme... Ce bilinguisme ancré dans le territoire leur facilitera également un meilleur apprentissage des langues étrangères. D'ores et déjà, plus de 500 établissements sont dotés d'une filière bilingue, et chaque année de nouveaux sites ouvrent. Pour inscrire votre enfant dans l'école la plus proche, rendez-vous sur le site [ww.ecole.bzh](http://ww.ecole.bzh) ou contactez l'Office Public de La Langue Bretonne au 0820 20 23 20.

**Pour la rentrée,  
juste quelques pas  
et...**



*Quand je serai grande, je serai bilingue !*

**Inscrivez votre enfant dans une classe en breton**

En savoir plus sur [ecole.bzh](http://ecole.bzh)

### Triskol, un nouveau fournisseur de repas

Les trois délégations communales du syndicat Triskol ont souhaité ne pas renouveler son contrat avec la société qui fournit actuellement les repas, la qualité de la prestation étant jugée insuffisante.

Il y a quelques mois, Triskol avait nommé une commission pour sélectionner des entreprises de restauration et en choisir une. Parmi quatre offres retenues, deux ont été conviées à organiser une dégustation pour les membres de la commission, afin qu'ils les départagent. Les deux repas-tests ont eu lieu et c'est finalement une cantine locale, située à l'école de Kermaria-Sulard, qui a été élue.

Gérée en collaboration avec une administratrice du lycée de Pommerit-Jaudy, la cantine fonctionne sous la marque Sodexo. Cette entreprise de restauration bien connue n'est ici que fournisseur des produits de base. Les produits frais, utilisés par le cuisinier de Kermaria-Sulard, sont issus du territoire.

# Déclaration de dégâts cultures, animaux ou matériel

La Chambre d'Agriculture met à disposition des agriculteurs un formulaire pour déclarer les dégâts causés par les espèces ravageuses. Ce formulaire est à remplir autant de fois qu'il y a de cultures touchées ou d'espèces concernées (ex : choucas des tours et corneille noire sur maïs = 2 déclarations).

Cette déclaration n'ouvre pas droit à indemnisation, mais elle est indispensable pour maintenir le classement «nuisible» de certaines espèces. Sans cette preuve de nuisibilité apportée par les déclarations de dégâts, les ravageurs risquent d'être retirés de la liste des nuisibles et les moyens de lutte seront limités. Cette déclaration permet également de connaître les dégâts des espèces qui ne sont pas classées nuisibles, ex : lièvre, choucas des tours...

Cette déclaration de dégâts par internet sur : [www.synagri.com/synagri/degats-gibiers---nuisibles](http://www.synagri.com/synagri/degats-gibiers---nuisibles) remplace le formulaire «déclaration de dégâts» que vous déposiez habituellement en mairie (une déclaration papier est toujours possible).

NB : L'envoi de cette déclaration ne fait pas l'objet de réponse individuelle et elle ne remplace pas le formulaire spécifique aux dégâts de sangliers ou de chevreuils.

## LES CONSIGNES DE TRI

### LE BAC JAUNE

EN VRAC



### LE VERRE



### LES ORDURES MÉNAGÈRES



### Horaires d'ouverture Mairie

8h-12h / 13h30-17h30 : lundi, mardi, jeudi, vendredi  
8h-12h : mercredi  
9h-12h : samedi

### Contact Mairie

Téléphone : 02 96 47 00 44  
Site : [www.mairie-prat.fr](http://www.mairie-prat.fr)  
E-mail : [mairie.prat@wanadoo.fr](mailto:mairie.prat@wanadoo.fr)